

Points d'Apport Volontaire (PAV)

Peuvent être déposés dans ces points :

- ☞ Les papiers cartons (journaux, magazines, emballages, boîtages, listings...)
- ☞ Les verres (bouteilles, flacons, bocaux)
- ☞ Emballages métalliques (boîtes de conserve, canettes, aérosols, bidons de sirop)
- ☞ Les plastiques (bouteilles d'eau minérale, de soda, de lait, flacons ou bidons de produits ménagers (lessive, produits d'entretien...), flacons de produits de toilette (gel douche, shampoing))



Commune de Bussang

Carte des Points d'Apport Volontaire (PAV)

- ☞ **1 Route de Chamaka :**
A mi-distance entre la RN66 et le Théâtre du Peuple
- ☞ **2 Rue du Stade :**
A proximité du Stade et du parking des Bus
- ☞ **3 Voie-verte / Place de la Gare :**
A proximité du départ de la Voie verte et de l'Office de Tourisme (ancienne gare)
- ☞ **4 Route du Chaix Barbe :**
Situé sous le centre Azureva au bord de la Route du Chaix Barbe
- ☞ **5 Route de la Hutte :**
Situé au carrefour Route de la Hutte, Rue Lutenbacher, Route des Sources (près de l'entreprise Semelle Claie)